



## COMMUNIQUÉ

### VIOR CLÔT L'« INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE » DE MINIÈRE OSISKO INC.

**MONTREAL, CANADA, le 23 mars 2021 - VIOR INC. (« Vior » ou la « Société »), (TSX-V : VIO, FRANCFORT : VL51)** a le plaisir d'annoncer la clôture de l'investissement stratégique avec Minière Osisko inc. (« Osisko ») annoncé le 17 mars 2021 pour un produit brut total de 880 000 \$ en souscrivant à 4 400 000 unités à un prix de 0,20 \$ l'unité (l'« investissement d'Osisko »).

Chaque unité se composera d'une action ordinaire du capital social de Vior (une « action ordinaire ») et d'un demi-bon de souscription d'une action ordinaire (chaque bon de souscription entier un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription confèrera au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire additionnelle au prix d'exercice de 0,30 \$ par action ordinaire pendant une période de 24 mois suivants la date de clôture. Les bons de souscription faisant parti des unités souscrites par Osisko seront assujetties à une clause d'accélération de l'échéance tel qu'en tout temps après la période de détention minimale de quatre mois plus un (1) jour, advenant que le cours des actions ordinaires sur la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») soit équivalent ou supérieur à 0,30 \$ pendant dix (10) jours de séance consécutifs, tel qu'indiqué par le cours à la fermeture des marchés, alors Vior pourra aviser Osisko de son intention de forcer l'exercice des bons de souscription à l'intérieur d'une période de 30 jours suivant la réception de l'avis par Osisko. Immédiatement suivant la clôture de l'investissement d'Osisko, Osisko détient environ 6,6 % des actions ordinaires émises et en circulation de Vior (et 9,9% sur une base partiellement diluée, en présumant l'exercice de tous les bons de souscription détenus par Osisko).

Conformément aux modalités de l'investissement d'Osisko, les parties ont conclu l'entente sur les droits de l'investisseur (l'« entente ») annoncé le 17 mars 2021, conférant certains droits à Osisko tant qu'Osisko détiendra un nombre d'actions ordinaires équivalent à au moins 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société (sur une base non diluée).

Le financement reste sujet à certaines conditions incluant, sans s'y limiter, l'obtention de toutes les approbations règlementaires et autres requises, y compris l'acceptation du TSX-V.

#### À propos de Vior

Vior est une société d'exploration minière junior basée au Québec dont la stratégie d'entreprise est de générer, explorer et développer des projets de haute qualité dans des territoires miniers reconnus et favorables en Amérique du Nord. Au fil des ans, la direction et l'équipe technique de Vior ont démontré leur capacité à découvrir plusieurs gisements d'or et de nombreux prospects de grande qualité.

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Mark Fedosiewich  
Président et chef de la direction  
Tél. : 613-898-5052  
[mfedosiewich@vior.ca](mailto:mfedosiewich@vior.ca)

Laurent Eustache  
Vice-président, Développement des affaires  
Tél. : 514-442-7707  
[leustache@vior.ca](mailto:leustache@vior.ca)

Site Web : [www.vior.ca](http://www.vior.ca)  
SEDAR : Vior inc.

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de règlementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.*

*Mise en garde concernant les informations prospectives*

*Le présent communiqué contient certaines informations prospectives au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicables qui reposent sur des attentes, des estimations, des projections et des interprétations en date du présent communiqué. L'information contenue dans le présent communiqué au sujet de la clôture du placement (le cas échéant); la demande pour les unités (le cas échéant); l'emploi du produit du placement; l'approbation de la Bourse de croissance TSX relativement au placement; et toute autre information aux présentes qui ne se rapporte pas à des faits historiques peut être considérée de l'information prospective. Tout énoncé qui exprime ou comporte des discussions en ce qui concerne les prévisions, attentes, interprétations, croyances, plans, projections, objectifs, hypothèses ou événements ou rendements futurs (souvent, mais pas toujours, en utilisant des mots ou expressions tels que « s'attendre à » ou « ne pas s'attendre à », « être prévu », « être interprété », « selon la direction », « prévoir » ou « ne pas prévoir », « planifier », « budget », « prévoir », « prévisions », « estimer », « croire » ou « avoir l'intention de », ou en indiquant que certaines mesures, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient » ou « devraient » être pris, survenir ou être atteints, ou en utilisant le mode futur ou conditionnel à leur égard) n'est pas un énoncé de faits historiques et peut constituer de l'information prospective et sert à identifier l'information prospective. Cette information prospective s'appuie sur des hypothèses et des estimations raisonnables des dirigeants de la Société au moment où ces hypothèses et ses estimations ont été faites et comporte des incertitudes, des risques et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Vior diffèrent de façon marquée des résultats, des rendements ou des réalisations futures exprimés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent notamment les risques liés à ce qui suit : la capacité de la Société à obtenir toutes les approbations requises en lien avec le placement et à réaliser le placement avec succès, la capacité de la Société à prédire ou contrer les incidences potentielles de la COVID-19 sur les facteurs se rapportant aux affaires de la Société, le défaut d'identifier des ressources minérales et le défaut de convertir ces ressources minérales estimatives en réserves, les coûts d'investissement et d'exploitation variant considérablement par rapport aux estimations; les retards ou échecs dans l'obtention des approbations gouvernementales, environnementales ou autres requises à l'égard d'un projet; les incertitudes liées à la disponibilité et aux coûts des financements nécessaires à l'avenir; les variations sur les marchés des capitaux; l'inflation; la fluctuation des prix des marchandises; les retards dans la mise en valeur des projets; les autres risques associés aux activités d'exploration et d'exploitation minières; et les risques énoncés dans les documents publics déposés sous le profil de Vior sur le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses et les facteurs sur lesquels sont fondées les informations prospectives fournies dans le présent communiqué de presse sont raisonnables, le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces informations prospectives, qui ne sont valides qu'en date du présent communiqué de presse, et aucune assurance ne peut être donnée que les événements exprimés se concrétiseront dans les délais prévus, ni même qu'ils se concrétiseront. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou de toute autre situation, sous réserve de ce qui est prescrit par la loi.*